

**INSTITUT DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL (INTER-EPFL)**  
**INSTITUT D'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE (IA-EPFL)**  
**INSTITUT DE HAUTES ETUDES EN ADMINISTRATION PUBLIQUE (IDHEAP)**

**Postgrade interdisciplinaire**  
**«Projets territoriaux et mutations spatiales»**

---

<b>Contexte et orientation de la formation</b>	<b>Objectifs et programme de la formation</b>	<b>Admission et modalités d'inscription</b>	<b>Demande d'admission (formulaire séparé)</b>
--	---	---	--

**CONTEXTE ET ORIENTATION DE LA FORMATION**

**Territoire(s) et institutions en mutation**

Les pays européens connaissent des mutations territoriales rapides et complexes: croissance accélérée des agglomérations, augmentation de la mobilité, accentuation des ségrégations sociales et spatiales, etc. Ces mutations induisent des perceptions et des pratiques nouvelles chez les acteurs privés et publics par rapport au territoire, tant urbain que rural. C'est ainsi que l'on observe une évolution d'un rapport de substitution (la ville remplace la campagne) par un rapport d'intégration (la ville et la campagne se mélangent réciproquement). On parle de territoire «intermédiaire», avec l'émergence de nouvelles centralités.

Ces mutations s'inscrivent dans le contexte de la globalisation qui se traduit par une concurrence accrue entre les territoires. Mais parallèlement, on peut observer une remise en question de la notion de progrès social, une préoccupation croissante pour la qualité de la vie, de l'environnement et pour la qualité des liens sociaux ainsi que de l'intérêt pour des initiatives locales et régionales de développement. Comment articuler le «global» et le «local»? Comment prendre en compte aux différentes échelles la notion de développement durable? Ce sont des questions centrales pour la conception de toute politique de développement territorial.

Ces changements territoriaux impliquent un nombre croissant d'acteurs, tant publics que privés; ils remettent en question les instruments classiques d'aménagement ainsi que les procédures de décision en urbanisme et en développement territorial. On préconise de nouveaux arrangements institutionnels, des démarches participatives, le recours à des instruments plus incitatifs reposant sur le partenariat public-privé, la négociation. On parle de management territorial, de gouvernance territoriale.

Face à ces changements, les professionnels, en activité, et de demain (urbaniste, architecte, ingénieur, environnementaliste, géographe, économiste) ne sont pas armés pour affronter et gérer la complexité des problèmes territoriaux. Des réflexions conceptuelles et théoriques sont nécessaires pour questionner le(s) territoire(s).

## **L'offre pluridisciplinaire de la Faculté ENAC**

C'est pour comprendre ces mutations territoriales et pour y apporter des réponses innovantes que la Faculté ENAC de l'EPFL propose son postgrade interdisciplinaire à l'intention de toute personne concernée par les questions territoriales, au titre de professionnels, de chercheurs, de doctorants ou d'étudiants intéressés par une formation postgrade en développement territorial.

La Faculté ENAC est un lieu particulièrement adapté pour assumer une formation de qualité:

- ✓ elle dispose en son sein de compétences relevant des disciplines de l'architecte, des ingénieurs et des sciences humaines, ce qui garantit une approche interdisciplinaire des problématiques territoriales;
- ✓ ces disciplines lui permettent de fournir des connaissances et des compétences non seulement pour comprendre les mutations sociales mais aussi pour y trouver des réponses sous forme de projets concrets;
- ✓ le projet de formation postgrade s'inscrit dans un vaste réseau scientifique tant suisse qu'europpéen, ce qui permet de recourir à des enseignants de réputation et à des professionnels expérimentés.

## **Le projet territorial au cœur de la formation**

Le projet territorial est au cœur du programme proposé par la Faculté ENAC. Il est une anticipation, dans l'intérêt de la collectivité, de son aménagement et de son développement. Il met en regard les intérêts publics et privés de la société. C'est toujours à la fois un «produit» et un «processus». Le projet territorial doit être mobilisateur de ressources et de compétences, capable de faire ressortir les potentialités et les contraintes du territoire considéré, mais aussi à même de susciter et de saisir les opportunités. Il est donc de nature évolutive, soucieux des aspects de faisabilité. En tant que réponse à la diversité et la pluralité des situations, le projet territorial est multiple et complexe; il prend en compte les enjeux et les intérêts généraux et particuliers et s'infléchit selon des temporalités contrastées et s'articule autour des différentes échelles spatiales.

## OBJECTIFS ET PROGRAMME DE LA FORMATION

### Objectifs de la formation

Le postgrade vise à apporter aux participants des connaissances (un savoir) ainsi que des compétences (un savoir faire et un faire savoir, sans oublier le savoir être) pour:

- ✓ analyser, comprendre et anticiper les changements territoriaux;
- ✓ acquérir une méthodologie du projet territorial;
- ✓ prendre en compte les principes du développement durable dans les projets territoriaux;
- ✓ disposer des capacités d'ingénierie sociale, de conception, de modélisation et de management de projets territoriaux aux différentes échelles spatiales;
- ✓ appréhender les processus participatifs et décisionnels;
- ✓ contribuer à la recherche de solutions originales tant du point de vue du développement territorial que du point de vue institutionnel;
- ✓ acquérir des connaissances pour concevoir et mettre en œuvre des stratégies de communication.

### Une pédagogie conçue autour du chantier

La formation proposée ne peut pas être conçue dans le cadre d'une démarche pédagogique traditionnelle, structurée en modules disciplinaires successifs. Elle est pensée sous forme de trois chantiers qui permettent de prendre en compte quatre grands principes pédagogiques au sein du postgrade:

- ✓ ***l'interdisciplinarité***: tant dans les cours que dans les ateliers et séminaires, la formation met l'accent sur une approche interdisciplinaire des analyses et des recherches de solutions. Mettre en relation, formuler des synthèses, questionner à partir de plusieurs disciplines, guident la conception et le déroulement du chantier;
- ✓ ***la prise en compte des échelles spatiales***: le postgrade vise à donner aux étudiants des compétences pour raisonner et agir en prenant en compte les interdépendances spatiales; il ne forme pas des spécialistes du «local» ou du «national»;
- ✓ ***la pédagogie du projet territorial***: le postgrade met l'accent sur le développement de capacités d'élaboration et de conduite de projets territoriaux à différentes échelles spatiales, dans un contexte en mutation et en milieu décisionnel complexe;
- ✓ ***les expériences territoriales concrètes***: un temps de formation est réservé à des exercices de terrain ainsi qu'à l'analyse critique de pratiques d'aménagement réussies ou non. Il s'agit en quelque sorte de tirer des enseignements des «bonnes pratiques».

## Organisation du chantier

Chaque chantier comprend:

### *Les cours théoriques transversaux*

Ces cours théoriques concernent quatre domaines:

- 1° l'urbanisme et les dynamiques territoriales;
- 2° la mobilité et les transports;
- 3° la géomatique et l'ingénierie du territoire;
- 4° les acteurs et la société (y inclus les aspects économiques, l'histoire et les processus de décision).

### *Les travaux d'atelier*

L'atelier est le temps dévolu au travail du projet territorial. C'est dans ce cadre que sera effectuée une lecture critique du territoire, seront formulées les hypothèses et identifiés les enjeux territoriaux, sous la forme de scénarios, soumis à discussion et à une lecture interdisciplinaire.

### *Les séminaires méthodologiques*

Le séminaire a comme objectif de présenter et de développer les thèmes proposés, de cadrer les problématiques du travail – particulièrement la transversalité du développement durable – et de fournir l'instrumentation nécessaire au développement des méthodes choisies: lecture du territoire, définition d'objectifs, représentation du projet, travail en groupe, etc.

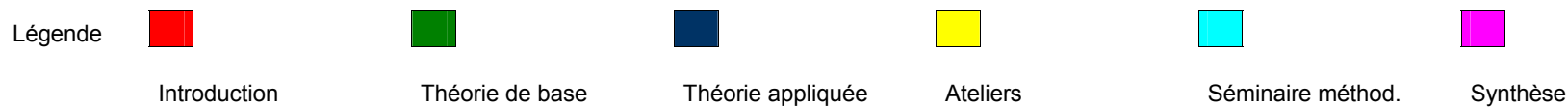
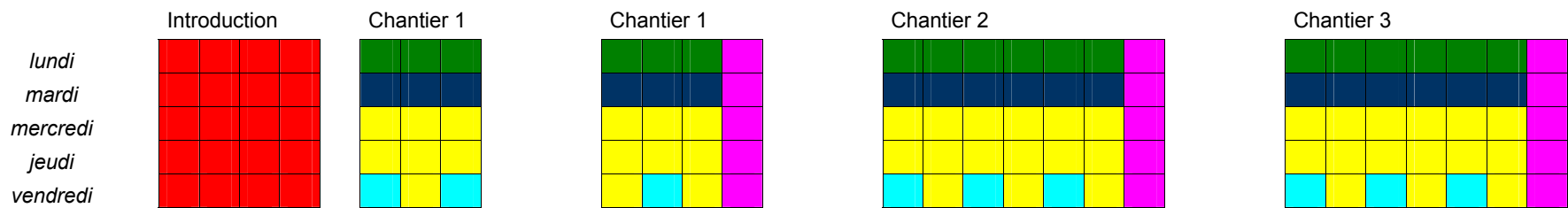
## Programme et contenu de la formation

La formation postgrade interdisciplinaire «*Projets territoriaux et mutations spatiales*» comprend l'équivalent de 750 heures environ, auquel il faut ajouter le temps nécessaire pour la réalisation d'un travail personnel. Elle s'organise autour d'une introduction méthodologique et générale de 4 semaines et de 3 chantiers de 7 semaines chacun. Les langues d'enseignement sont le français, l'anglais et l'allemand.

♦ Organisation des chantiers du postgrade

<b>semaine</b>	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	
<b>mois</b>	10	10	10	11	11	11	11	12	12	12	12	1	1	1	1	1	2	2	2	2	3	3	3	3	3	4	4	4	4	4	5	5	5	5	6	6	6	6	6
<b>année</b>	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4

<b>semestre</b>	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
-----------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----



### ◆ **L'introduction méthodologique et générale**

(du lundi 20.10.2003 au vendredi 14.11.2003)

Elle comprend 4 semaines de cours et d'exercices consacrés aux bases théoriques et aux approches méthodologiques que chaque participant doit maîtriser avant de suivre les chantiers. Il s'agit en particulier de:

- ✓ donner les premières bases théoriques du développement territorial;
- ✓ présenter les bases méthodologiques pour les projets territoriaux;
- ✓ développer les premières réflexions relatives au développement territorial, intégrant les principes du développement durable;
- ✓ développer des aptitudes au travail interdisciplinaire de groupe;
- ✓ mettre à niveau certaines connaissances de base en aménagement (par ex. les aspects juridiques, les outils, les démarches, etc.).

### ◆ **Les chantiers**

Les chantiers sont conçus comme une opportunité pour les étudiants d'acquérir et d'expérimenter des connaissances et des compétences sur deux niveaux:

- ✓ les méthodologies d'élaboration et de mise en œuvre du projet territorial
- ✓ les problématiques territoriales liées aux régions urbaines, périphériques et intermédiaires.

#### *Chantier 1: région métropolitaine et urbaine*

*(du lundi 24 novembre au vendredi 12 décembre 2003 puis du lundi 5 janvier au vendredi 30 janvier 2004)*

Les travaux du chantier s'appuient sur la problématique de l'agglomération lausannoise, dont les préoccupations sont similaires à celles rencontrées par toutes les régions urbaines d'aujourd'hui.

Le chantier est conçu comme une opportunité pour les étudiants de répondre à une commande publique provenant des responsables politiques de cette agglomération qui sollicitent l'appui d'experts – en l'occurrence les étudiants – pour élaborer un projet territorial avec une double dimension:

- *Interne*: une conception du développement territorial de l'agglomération lausannoise;
- *Externe*: le positionnement de l'agglomération au sein de l'arc lémanique, de la Suisse et de la région transfrontalière.

Le chantier poursuit un double objectif. Il doit permettre aux étudiants:

- ✓ d'acquérir des connaissances liées à la problématique du développement territorial en milieu métropolitain et urbain;
- ✓ d'acquérir et d'appliquer les instruments d'élaboration et de mise en œuvre d'un projet territorial en milieu métropolitain et urbain.

Le projet territorial est appréhendé dans trois dimensions interdépendantes:

- spatiale qui renvoie à l'organisation physique du territoire (urbanisation, transports, espaces publics, paysage, etc.);
- socio-économique qui concerne le type de développement souhaité par les acteurs de l'agglomération (habitants, entreprises);
- institutionnelle qui fait référence aux structures et compétences des acteurs publics et privés (gouvernance territoriale).

Le chantier comprend trois phases de travail:

- 1° l'identification de la problématique urbaine actuelle et des enjeux de l'agglomération lausannoise;
- 2° l'énoncé d'hypothèses pour élaborer le projet territorial et l'esquisse de pistes de solutions;
- 3° l'évaluation des scénarios possibles et la présentation de propositions aux responsables politiques de l'agglomération.

### *Chantier 2: région périphérique ou intermédiaire?*

*(du lundi 23 février au vendredi 9 avril 2004)*

Le chantier est prévu dans une région à la fois périphérique et préalpine, confrontée à des changements territoriaux importants. La région retenue comprend la Gruyère fribourgeoise et le Pays-d'Enhaut vaudois. La Gruyère est marquée par un processus d'urbanisation initié par l'autoroute réalisée, il y a une vingtaine d'années. Elle connaît autour de sa capitale régionale, Bulle, un développement démographique et économique dépassant largement les moyennes nationales. Elle attire de nouvelles entreprises, intéressées par une localisation entre les centres urbains de Fribourg-Berne, de Lausanne et du Valais. Le Pays-d'Enhaut est par contre une micro-région agricole et touristique, confrontée à la fois à la stagnation économique et à des initiatives de développement.

Ces deux régions constituent une unité suffisamment homogène et diversifiée pour permettre des approches multiples, allant de l'analyse des impacts de la politique régionale, de la problématique d'une agriculture de montagne, en passant par les risques naturels, les impacts paysagers, la place d'une politique sociale, culturelle et associative. Elles seront aussi l'occasion d'examiner les logiques d'implantation et les processus d'ancrage territorial dans une région périphérique.

Au cœur du chantier se trouvent les enjeux de la marginalisation et de l'intégration des régions dites «périphériques» ou «intermédiaires». Ces régions connaissent des problèmes de reconversion liée à des ruptures sociales, à l'abandon des services publics; elle sont confrontées aux incertitudes d'un tourisme à basse altitude et d'une agriculture soumise à concurrence. Leur urbanisation traditionnelle, dominée par l'activité agricole, est confrontée à une pression foncière et immobilière rapide.

Le chantier servira également de cadre à des cours théoriques spécifiques. Ils auront pour objectifs de former aux différentes approches de la communication des projets territoriaux, notamment la concertation en amont et en aval des projets, la participation et la négociation. Dans ces espaces où environnement naturel et construit sont soumis à de fortes interactions, les systèmes d'informations géographiques peuvent constituer une aide à la décision facilitant la pesée des intérêts territoriaux. Un module de cours théorique intègre l'utilisation de ces nouvelles technologies de communication et d'information, ce afin de permettre l'acquisition de connaissances de bases sur les systèmes d'information géographiques.

Le chantier privilégie les questions de développement dans les régions rurales et de montagne. Il répond ainsi aux préoccupations suisses et européennes du rôle futur des Alpes et régions périphériques. Compte tenu de sa proximité géographique et son positionnement proche des grands centres urbains du pays, cette région est tout à fait représentative des problèmes territoriaux rencontrés par des espaces en transition.

*Chantier 3: problématiques émergentes et pratiques innovantes*

*(du lundi 3 mai au vendredi 18 juin 2004)*

Le chantier est consacré à la présentation et à la discussion des problématiques émergentes ainsi que des pratiques innovantes en matière de développement, tant en Suisse qu'en Europe et dans les pays du Sud. Son contenu sera progressivement défini en fonction des enseignements issus des deux premiers chantiers et de besoins des participants.

Le contexte spatial du chantier n'est pas encore arrêté, mais un partenariat avec des Hautes écoles européennes, développant des formations postgrade en développement territorial, est prévu pour sa réalisation (Universités de Louvain, Grenoble, de la Suisse italienne).

En confrontant des expériences et des pratiques de plusieurs pays, il s'agit de les analyser pour en comprendre les raisons et les modalités. L'accent sera mis tant sur des réussites que sur des échecs, dans l'optique de fournir des bases pour le travail de diplôme des étudiants et d'enrichir la pratique des professionnels du développement territorial.

◆ **Le travail personnel de recherche**

Il est réalisé dans les 6 mois qui suivent la fin du dernier chantier. Ce dernier prévoit d'ailleurs des cours et des appuis pour définir les problématiques et thématiques traitées dans le travail personnel ainsi que des séminaires méthodologiques pour concevoir et rédiger le travail personnel.

## **Equipe pluridisciplinaire d'enseignants**

Le postgrade est dirigé et animé par une équipe d'enseignants, provenant pour la majorité d'entre eux de la Faculté ENAC et de l'IDHEAP. Ils assurent la cohérence de l'enseignement des cours théoriques transversaux, en lien avec les travaux d'atelier. Il sera fait appel également à des intervenants externes EPFL, du milieu académique, mais également du monde professionnel, dont une partie viendra de l'étranger.

## **Direction académique**

Prof. François GOLAY, ingénieur, directeur d'INTER, président du groupe de travail

Katell DANIEL, historienne-urbaniste, collaboratrice d'INTER, coordinatrice du postgrade

Pierre FEDDERSEN, architecte-urbaniste, Feddersen & Klostermann, Zurich

Prof. Katia HORBER-PAPAZIAN, politologue, Institut des Hautes Etudes en Administration Publique

Prof. Bruno MARCHAND, architecte, Institut d'Architecture et de la Ville, Laboratoire de Théorie et d'Histoire

Prof. Patrick MESTELAN, architecte, Institut d'Architecture et de la Ville, Atelier Institution de la Cité

Dr Michel REY, économiste, secrétaire général de la C.E.A.T., Communauté d'études pour l'aménagement du territoire.

Dr Martin SCHULER, géographe, directeur a.i. du Laboratoire dynamiques territoriales

Dr Panagiotis TZIEROPOULOS, ingénieur, adjoint scientifique du Laboratoire d'intermodalité des transports et de planification

## ADMISSION ET MODALITES D'INSCRIPTION

### Conditions d'admission

- ✓ être titulaire d'un diplôme EPF ou d'un diplôme universitaire reconnu équivalent;
- ✓ pour les diplômés d'autres formations universitaires, le suivi d'un cours de «mise à niveau» peut être exigé (choix de cours ENAC de 2<sup>e</sup> cycle par exemple);
- ✓ les diplômés des Hautes écoles spécialisées (HES), peuvent également faire acte de candidature à partir d'un dossier de motivation;
- ✓ les candidats au bénéfice d'une expérience professionnelle dans les domaines de l'aménagement du développement territorial seront retenus en priorité.

### Formation à plein temps ou à temps partiel

Les participants qui souhaitent conserver ou mener une activité professionnelle en parallèle peuvent étaler leur formation sur 2 voire 3 éditions (par exemple en répartissant les chantiers sur 2 ou 3 ans).

Il est également possible de s'inscrire en qualité d'auditeurs à une partie de la formation, soit les cours théoriques transversaux, soit à l'un ou l'autre chantier.

Cette inscription est à accompagner d'un dossier de motivation, explicitant la formation suivie ainsi que le parcours professionnel effectué par le ou la candidate. La priorité est réservée aux participants qui suivent l'ensemble de la formation.

Les modalités d'inscription sont précisées dans le formulaire en ligne. Ce dossier d'admission peut être téléchargé à partir de l'adresse suivante <http://www.epfl.ch/POSTFORMATION>

### Liens avec le doctorat

Une attention particulière est portée à la qualité académique de la formation dispensée. Les connaissances scientifiques et les expériences les plus récentes sont abordées dans le cadre des chantiers, en interaction directe avec les activités de recherche des enseignants. Les projets personnels de fin de cycle peuvent être orientés vers un thème de recherche susceptible d'être développé en recherche doctorale. Les cours et chantiers proposés sont aussi ouverts, de cas en cas, à des étudiants au doctorat.

### Diplôme

La réussite du postgrade est sanctionnée par l'obtention d'un *Diplôme d'études postgrade EPFL en aménagement et développement territorial* (qui donne accès au titre d'Aménagiste REG-A).

Les participants ayant suivi une partie de la formation, sans subir d'examens, reçoivent une attestation de suivi.

## Procédure d'inscription

Le dossier de candidature comprendra les documents suivants:

- demande d'admission dûment remplie et signée;
- curriculum vitae;
- lettre dactylographiée indiquant les motivations personnelles;
- **copie(s) certifiée(s) conforme(s)** du/des titre(s) universitaire(s) obtenu(s) ainsi que du bulletin de notes ou de qualification des examens finaux;
- références d'au moins deux personnes qui peuvent vous recommander;
- deux photographies d'identité récentes.

Les participants inscrits pour l'ensemble de la formation postgrade sont retenus en priorité. Les étudiants souhaitant suivre que les cours théoriques transversaux ou un chantier seront acceptés pour autant que la place soit suffisante. L'inscription définitive est liée au versement de la première taxe d'inscription au plus tard le 30 août 2003.

## Financement - Frais d'inscription

Les finances dans leur totalité sont de CHF 9'100.- (5'500.- euros).

La taxe d'inscription de CHF 1'100.- ainsi que la contribution aux coûts de CHF 8'000.- sont à verser ainsi:

- CHF 5'000.- (3'050.- euros) d'ici le 30 août 2003
- CHF 4'100.- (2'500.- euros) d'ici le 28 février 2004

Pour les étudiants souhaitant suivre que les cours théoriques transversaux ou un chantier:

- CHF 3'000.- (1'850.- euros) par chantier

En cas de retrait de la candidature moins de deux mois avant le début du cycle, il sera perçu une débite de CHF 200.-; d'autre part, le désistement en cours de cycle ne donne droit à aucun remboursement.

## Dépôt des candidatures

- **31 mai 2003** pour les candidats non Suisses, nécessitant un visa pour accomplir leurs études.
- **30 juin 2003** pour les autres candidats.

### ◆ Dossier des candidatures:

Les dossiers d'admission sont à remettre le plus rapidement possible. Même si vous n'êtes pas assurés de suivre cette formation. Votre demande d'admission nous permet d'évaluer la recevabilité académique de votre dossier. Veuillez adresser s'il vous plait votre candidature à l'attention de:

Prof. François GOLAY  
EPFL - ENAC -INTER  
LASIG-GR A2  
CH - 1015 Lausanne

**◆ Renseignements:**

Mme Katell DANIEL  
Tél. +41 (0)21 693 73 28  
katell.daniel@epfl.ch

**Obtention d'un visa**

Nous attirons l'attention sur le fait que l'obtention d'un visa pour la Suisse, lorsqu'il est nécessaire, est une procédure longue, qui peut durer plus de 3 mois.

Les visas de «tourisme» ne peuvent en aucun cas être transformés en visas pour les étudiants après l'arrivée en Suisse.

**Conditions de séjour à Lausanne**

Vivre et étudier à Lausanne nécessite un budget mensuel minimum de l'ordre de CHF 1'600.- à CHF 1'800.- On se fera une meilleure idée du budget personnel à prévoir en considérant les indications suivantes:

- |  |                          |
|--|--------------------------|
| • logement dans une chambre en résidence universitaire       | CHF 350.- à 470.- / mois |
| • chambre chez un particulier                                | 450.- à 600.- / mois     |
| • assurance maladie/accident, couverture minimum obligatoire | 300.- / mois             |
| • repas à l'EPFL ou l'UNIL                                   | 8.50                     |
| • abonnement mensuel urbain aux transport en commun          | 53.- Annuel: 530.-       |
| • abonnement mensuel interurbain aux transport en commun     | 67.- Annuel: 670.-       |
| • place de cinéma  | 13.- à 17.50             |

Les participants ont l'obligation de s'assurer à leur frais durant leur séjour à l'EPFL contre les risques d'accidents et de maladie. Ils ont la possibilité de s'assurer par l'intermédiaire du Service social de l'EPFL.

Les résidences universitaires, les bibliothèques de l'EPFL et de l'UNIL, de nombreux restaurants et cafétérias, des terrains de sport, un centre de voile, des magasins, des banques et de nombreux concerts et spectacles théâtraux animent la vie sociale du campus. Les pistes de ski des Alpes vaudoises et du Valais sont à moins d'une heure en voiture ou en train.